



# La rivière Bécancour absente du plan d'action de Québec

Le 21 juin 2022 à 11 h 25 min



Par Jean-Hugo Savard



Le président de l'association, Réjean Vézina, estime important que la rivière Bécancour soit considérée dans le plan d'action gouvernemental. *(Photo : Gracieuseté)*

**Le président de l'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI), Réjean Vézina, se désole que la rivière Bécancour ne figure pas dans le plan d'action 2022-2025 présenté par le gouvernement du Québec entourant la gestion durable de l'amiante et des résidus miniers amiantés.**

Bien qu'il se réjouisse de la création d'un « Observatoire national de l'amiante » à Thetford Mines, il estime que les objectifs établis ne donnent pas d'idée précise quant aux actions concrètes qui seront menées sur le terrain afin de corriger la problématique des résidus miniers amiantés. « Après une décennie d'interventions auprès des différents ministères, plus d'un million de dollars en études, analyses et travaux réalisés par le milieu, la rivière Bécancour ne semble pas être considérée comme passif minier. »

Pourtant, il soutient que le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et celui découlant de l'étude scientifique sur l'état des lacs de la rivière Bécancour réalisé par Olivier Jacques de l'Université Laval indiquent qu'il est urgent d'agir. « Tous viennent à la conclusion que la rivière est très contaminée. Nous aurions pu penser que le gouvernement en aurait parlé dans son plan d'action, d'autant plus qu'il y en a presque un chapitre de consacré dans le document du BAPE. »

À son avis, la création de l'observatoire se veut un pas dans la bonne direction. « Nous pourrions y siéger. Je pense que c'est un bon actif pour les associations d'être autour de cette table de concertation. Nous voyons cela positivement. Présentement, le plan gouvernemental est très générique. Des sommes seront peut-être investies pour la rivière Bécancour, mais cela n'est pas mentionné », a-t-il dit.

Le président de l'APLTI souligne au passage l'implication de la députée de Lotbinière-Frontenac, Isabelle Lecours, qui a fait, à son avis, avancer ce dossier dès le début de son mandat.

Notons qu'il a été démontré au fil des ans que les haldes minières de la région de Thetford s'érodent vers la rivière Bécancour, puis que l'étang Stater ainsi que les lacs à la Truite et William avaient conséquemment des taux d'accumulation en sédiments anormalement élevés.

